



LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE

Demande de mise à disposition d'un entraîneur

1/ Profil

DEJEPS, DESJEPS, BEES 2 (ou équivalent). Expérience d'encadrement obligatoire.

2/ Missions

- Aide à l'encadrement du Pôle Espoirs Bretagne les lundis.
- Encadrement d'une séance des juniors du Pôle Espoirs Bretagne.

3/ Rémunération

Rédaction d'une convention entre le club employeur et la Ligue de Bretagne sur les heures de mise à disposition.

Durée de 10 mois renouvelable.

4/ Heures, jours et lieux d'intervention

26 jours composés de 3 heures de séances.

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Dates	9	7	4	2	6	3	2	6	4	2
Dates	16		18	9	13	10	9	27	11	
Dates	23			16	20		23		18	
Dates	30						30		25	
Total	4	1	2	3	3	2	4	2	4	1

Les interventions ont lieu au Pôle Espoirs Bretagne (Collège Anne de Bretagne et Lycée Jean Macé).

5/ Divers

Remboursement des frais de déplacements sur le tarif technicien Ligue.

Prise de fonction le 9 septembre 2019 (rentrée scolaire).

Les candidatures s'arrêtent le 14 août.

6/ Renseignements

Secrétariat de la Ligue de Bretagne. lbt.nadine@wanadoo.fr 02 99 32 46 00

7/ Candidature

Le club employeur postule par courriel auprès de : Monsieur Renan THEPAUT

Président de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table. renan.thepaut@orange.fr